



Mutualité

Agricole

Revue de **PRESSE**

21 Août 2016

Cellule de Communication

[cnma.dz](http://cnma.dz)



## AQUACULTURE

# Ensemencement d'alevins

Une opération d'ensemencement d'alevins a été organisée, dernièrement, au niveau de 12 bassins d'irrigation agricole dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la chef de la station de la pêche et aquaculture de la wilaya. M<sup>lle</sup> Tayebi Mouna a souligné que cette opération, lancée le premier semestre de l'année en cours, à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, vise l'ensemencement d'alevins au niveau de 20 bassins d'irrigation agricole avant la fin de l'année.

L'opération a permis, selon la même responsable, l'ensemencement de 100 petits alevins de Tilapia qui vivent en eau douce dans chaque bassin avec le concours des exploitants agricoles.

La station de la pêche et aquaculture de la wilaya de



Mascara a procédé, ces dernières années, à l'ensemencement de 1,310 million d'alevins de carpe argentée au niveau des barrages et retenues collinaires de la région.

Ces poissons sont ensuite pêchés, en vertu de conven-

tions signées entre le ministère de tutelle et des opérateurs du secteur de la pêche et aquaculture.

Les recettes des droits de permis d'exploitation sont versées au Trésor public, rappelle-t-on.



# Le lait de tous les dangers

DES ANOMALIES ONT ÉTÉ RELEVÉES SUR LE PRODUIT

## LE LAIT DE TOUS LES DANGERS

Suite de la page 1

L'Algérie a importé près de 17% de la production mondiale de poudre de lait. Tous ces éléments font de l'Algérie un des plus grands consommateurs de lait avec 4,5 milliards de litres annuellement. Il ne s'agit pas aujourd'hui de parler de la facture des importations que l'Etat ambitionne de réduire de 20%, mais plutôt de la qualité du lait, notamment en sachet, destiné à la consommation directe.

## UN LAIT DE QUALITÉ DOUTEUSE

Du lait, oui ! Mais de quelle qualité ? C'est justement la question que se posent nombre de consommateurs à travers le pays. Que ce soit à Alger ou ailleurs, beaucoup d'anomalies sont relevées dans ce lait transformé subventionné par l'Etat. Même s'il en existe plusieurs, les principales lacunes relevées par les consommateurs sont l'excès d'eau, pour ne pas dire le non-respect des normes en termes de proportions de poudre de lait et d'eau. «*Ce n'est pas la première fois que j'achète du lait en sachet et que je me retrouve en train de servir à mes enfants un liquide blanchâtre composé de 90% d'eau. Il est vrai que je ne suis pas scientifiquement qualifiée pour juger de manière crédible ce lait, mais cette fraude et cette mauvaise qualité sont visibles à l'œil nu, même par les enfants*», déclare Nora, une quinquagenaire exaspérée par la qualité médiocre du lait en sachet de certaines laiteries, sans citer de nom, confirmée par le commun des Algériens. En plus de cette haute teneur en eau, d'autres lacunes sont relevées. Il s'agit d'une mauvaise odeur qui se dégage à l'ouverture du sachet, qui n'a absolument rien à voir avec la fraîcheur du lait ni aucune ressemblance avec le lait de vache cru. Il s'agit d'une odeur repoussante accompagnée d'un arrière-goût. Du coup, un lait impossible à consommer. S'ajoute à cette liste le lait qui tourne dans des délais très courts. Défaut de fabrication ou non-respect de la chaîne de froid et de conservation ? Producteurs et commerçants se renvoient la balle. Le seul à en payer le prix est le citoyen.

## UNE ENQUÊTE ACCABLANTE

Si les plus fortunés optent pour le lait en poudre, hors de portée des petites bourses, les ménages à faible revenu et les consommateurs fuyant la mauvaise qualité du lait en sachet vont vers les crémeries qui proposent du lait de vache cru, du petit-lait, du lait caillé, du beurre salé et du fromage traditionnel. Pour ces différents produits, le critère qualité n'est pas le principal



PHOTO: D.R.

inconvenient. Plus grave, d'après un rapport émanant de la circonscription administrative de Chéraga (Alger), les résultats d'une étude exhaustive initiée par les docteurs vétérinaires des Bureaux communaux d'hygiène (BCH) des communes de Chéraga, Aïn Benian, Hammamet, Dély Ibrahim et Ouled Fayet sont accablants. Cette enquête touchant tous les commerces de crémérie de cette circonscription dévoile, après prélèvements, que la vente directe du lait de vache cru au consommateur est pratiquée en dehors de ce que prévoit la loi. D'après le rapport — dont nous détenons une copie — ce lait est vendu sans pasteurisation et les analyses font état de la présence de germes nocifs pour la santé du consommateur, dû à une contamination manuportée en raison d'une défaillance en matière de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication, tant au niveau de la phase de transformation qu'au niveau de l'étable pendant la traite. D'après le même document, ces docteurs vétérinaires préconisent dans l'urgence d'adapter et de renforcer la réglementation régissant les crémeries. Ils réclament également la révision du code du registre du commerce permettant cette activité et surtout obliger ces crémeries — dont les activités de certaines ont pris de l'essor, en devenant de véritables unités de transformation — à obtenir un agrément sanitaire. Ceci sans pour autant oublier l'aspect infrastructure, car il faut imposer aux propriétaires de ces crémeries le respect des normes, notamment de propreté et la mise en place de la traçabilité dans le processus de production des produits exposés à la vente.

En conclusion de ce rapport — envoyé à la direction des services agricoles et du développement rural de la wilaya d'Alger, en date du 25 novembre 2015 sous le numéro 8270/HYG/2015 — les initiateurs de cette enquête, qui confirment que 82% des crémeries de ces cinq communes ont obtenu

des résultats insatisfaisants pouvant engendrer un véritable problème de santé publique, réclament une extension d'enquête sur tout le territoire de la wilaya d'Alger. Cela permettrait d'avoir une vision plus claire de la situation dans ces crémeries et de prendre les mesures adéquates pour éviter une catastrophe. Impossible de connaître le sort ou les résultats de cette enquête. Les directeurs des activités agricoles et du commerce de la wilaya d'Alger demeurent injoignables.

## LES EXPLICATIONS DE L'ONIL

Pour le directeur de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), Messar Fethi, les prérogatives de cet établissement se limitent à la disponibilité de la poudre de lait, la production et la distribution de ce produit de première nécessité. «*Nous devons mettre sur le marché près de 4,7 millions de litres de lait par jour sur le territoire national. La norme à respecter par les 198 laiteries conventionnées par l'ONIL est de 103 grammes de poudre de lait par litre pour avoir du lait à 15% de matière grasse. Le contrôle du respect de cette norme relève du travail des directions du commerce. Notre inspection générale intervient lorsqu'on est officiellement saisi au sujet de lait impropre à la consommation, douteux ou d'un goût anormal. Nous sortons sur le terrain pour vérifier le circuit de production ainsi que le stockage*», explique-t-il. Contacté, Zebdi Mustapha, président de l'Association de la protection et de l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce) relève un problème de concentration en amidon de maïs et dévoile que son organisation mène une enquête sur le lait en boîte. Il promet de dévoiler des surprises.

A. B.

## TIARET

Des villageois dénoncent la pollution  
générée par des carrières

PHOTO: DR

La carrière d'agrégats génère des nuages de poussière

Grosse colère des habitants de Kbouba, une région rurale relevant de la commune d'Oued-Lili, 25 km au nord de Tiaret, que des entreprises privées ont transformé en un gigantesque site de fabrication d'agrégats. Des carrières qui ont profondément bouleversé la donne écologique mais aussi sociale de cette paisible contrée qui s'étend jusqu'aux confins des Oueds Boughedou. Dépitées, la mort dans l'âme, les familles des agriculteurs et éleveurs qui y résident éparpillées en sont venues à demander leur délocalisation faute d'avoir la paix et surtout de la compréhension de la part de certains patrons d'entreprises. Ces derniers qui ne s'astreignaient pas aux clauses du cahier de charges, élaboré pour la circonstance, en sont venus jusqu'à «intimider les protestataires» leur faisant accroire l'idée d'être des pistonnés qui ont les bras longs et de puissantes connaissances. Entre autres conditions contenues dans ce cahier de charges, l'arrosage du site à chaque opération de concassage. Avant-hier, les protestataires, après avoir eux-mêmes entrepris

d'ériger des ralentisseurs pour atténuer les nuages de poussière générés par les 150 camions qui font continuellement la rotation, ont barré la route menant de leur douar vers la voie d'évitement nord. Bien que plusieurs entreprises y activent, quatre d'entre-elles sont nommément citées et indexées pour leur «non compréhension». Hier, certaines personnes directement concernées nous ont saisis pour «transmettre leur énième cri de détresse à l'endroit des responsables avant de décider de toute autre action». L'un de nos interlocuteurs explique que «l'exploitation anarchique des carrières d'agrégats a fortement généré un désastre écologique et induit des conséquences néfastes aux personnes, aux animaux et même au couvert végétal» et d'ajouter que «même une source d'eau millénaire a été affectée par l'emploi excessif d'explosifs et que beaucoup d'habitations ont déjà pâti de cet aléa quand des fissures sont apparues sur les murs». Y aura-t-il des instances attentives à l'écoute de ces gens de l'Algérie profonde ?

A. F.



TIPASA

## LES AGRICULTEURS ENVISAGENT L'EXPORTATION DE LEURS PRODUITS

DE TOUS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES et des créneaux générateurs d'une forte valeur-ajoutée, l'agriculture offre à Tipasa des opportunités potentielles en matière d'investissement, susceptibles de devenir une source pérenne de rentrée de devises.

**T**out plaide actuellement pour le développement du secteur agricole, considéré comme l'une des vocations premières de la wilaya de Tipasa. Grâce aux différents programmes et au fonds d'investissement mis en place par les pouvoirs publics, le taux de croissance des indices de production des principales filières agricoles locales a connu une forte évolution. A titre illustratif, la production céréalière s'est accrue de %143, alors que les maraichages ont atteint %191 et la filière arboricole a augmenté de %321.

Ces statistiques sommaires renseignent sur la situation prévalant dans le secteur, lequel, d'année en année, connaît une évolution positive tant sur le plan de la productivité, d'extension des surfaces agricoles que sur celui relatif à la maîtrise de l'itinéraire technique par les agriculteurs opérant dans les différentes filières. Valoriser davantage les performances réalisées dans les filières agricoles est l'un des axes principaux de la politique agricole actuelle de la wilaya, pour laquelle les responsables s'échinent à réunir les conditions nécessaires. Et ce, dans l'optique d'en assurer des débouchés pérennes par le truchement d'un système de développement, englobant tous les segments intégrés dans la mise en place d'une industrie agroalimentaire et d'un circuit commercial efficaces. A ce propos, la direction des services agricoles de la wilaya projette de développer cinq pôles intégrés aux potentialités d'investissement importantes. Il s'agit, en ce sens, du pôle de la culture du blé dur, d'agrumiculture, de la filière lait, des noyaux-pépins et des maraichages. Selon les responsables de la DSA, tout a été mis en œuvre pour que ces pôles soient une source de valeur-ajoutée, tant sur les plans de la production, du stocka-



ge ou de la transformation. Outre la satisfaction du marché local en matière de production et de produits agricoles transformés ou dérivés dans différentes filières, ces pôles renforceront à coup sûr les capacités de la wilaya en matière d'exportation. Aller vers l'exportation ne semble plus être une utopie. Ainsi et grâce au choix de la wilaya de Tipasa comme circonscription pilote pour le développement de l'économie verte, l'agriculture est de loin le secteur le plus propice pour bénéficier des avantages qu'offre cette nouvelle orientation stratégique.

### WILAYA-PILOTE

La création d'entreprises activant dans la filière de production d'engrais et de pesticides non chimiques (d'origine organique) et l'introduction de sources d'énergies renouvelables concourront à développer des produits de qualité, susceptibles de trouver des débouchés sur les marchés internationaux.

En plus des filières arboriculture et marai-

chère, où la wilaya est parmi les leaders sur le plan national, la culture de la fraise a connu elle aussi un développement exponentiel ces dernières années. Ce qui la rend potentiellement susceptible d'être incluse dans la stratégie locale, sous-tendant les opérations d'exportation. A ce titre, la chambre de l'agriculture organise des réunions de contact entre les producteurs de la fraise et les opérateurs exerçant dans l'import-export, afin de trouver les moyens et les opportunités capables de donner corps à ce projet. En tout, la surface dédiée à la culture de la fraise dans la wilaya de Tipasa avoisine les 240 hectares où huit variétés y sont produites.

■ Amirouche Lebbal



## Agriculture à Oum El Bouaghi ATTRIBUTION DE PRÈS DE 4.000 ACTES DE CONCESSION

■ Au moins 3.454 actes de concession ont été attribués à leurs bénéficiaires jusqu'à la fin du mois de juillet dernier dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris du directeur de l'annexe de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Le nombre de dossiers reçus depuis le lancement de l'opération de concession a atteint 6.571 dont 3.661 ont été traités par la commission de wilaya de l'administration des biens de l'Etat, a précisé la même source.

La surface globale concernée par la concession est estimée à 91.936 hectares, tandis que celle dont les propriétaires ont reçu les actes de concession a

atteint 85.000 hectares, selon la même source. L'opération a atteint actuellement 70 % et se poursuivra avec l'étude du reste des dossiers au nombre de 2.465 demandes avant leur transmission à la direction des biens de l'Etat pour l'établissement des actes de concession, a précisé le même responsable.

L'opération qui se déroule dans de bonnes conditions, a-t-il relevé, permettra de mettre fin aux conflits enregistrés auparavant, ajoutant que 251 dossiers ne répondant pas aux conditions juridiques de la loi 10/03 de l'année 2010 relative à l'exploitation des terres agricoles ont été refusés.

APS

## Campagne moisson-battage

# 480.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES RÉCOLTÉS À EL OUED

■ Une récolte de 480.000 quintaux de céréales a été réalisée au titre de l'actuelle saison agricole dans la wilaya d'El oued a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).

Une hausse de production céréalière estimée à 96.000 quintaux, soit un taux de %20, de plus que celle de la précédente saison agricole, a été enregistré au terme de cette campagne, un résultat jugé qualitatif concernant le développement de la culture céréalière dans la wilaya, a indiqué le DSA, Lâala Maâchi.

La production du blé dur a gardé le premier rang de la moisson globale avec 430.000 quintaux, contre 50.000 QX pour l'orge, a-t-il ajouté. Une superficie globale de 12.000 ha a été consacrée au titre de cette saison pour la céréaliculture,

dans la wilaya d'El Oued, dont 10.000 ha réservés pour le blé dur, et 2.000 ha répartis à travers des terres agricoles entre les communes de Benguecha, Hassi Khelifa, Reguiba, et Guemar, a fait savoir ce responsable.

Les régions agricoles s'étant nouvellement lancées dans la céréaliculture, à l'instar des communes de Hassi-Khelifa et Benguecha, ont réalisées, une production abondante de céréales, atteignant les 70 quintaux à l'hectare, a révélé M. Maâchi. Une récolte de plus de 150.000 QX de blé dur a été collectée par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'El Oued, selon la même source.

APS





## Illizi

## Plus de 1.000 arbres fruitiers détruits par les feux

Plus de 1.000 arbres fruitiers, dont un important effectif phoenicicole, ont été ravagés par les feux de forêts qui s'étaient déclarés vendredi dans la soirée dans les palmeraies de la localité d'Aharhar, 180 km de la ville d'Illizi, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. L'incendie a été à l'origine également de la destruction de quatre bâtisses de cette localité enclavée, sans toutefois faire de pertes humaines, selon la même source.

L'intervention des sapeurs-pompiers, appuyés par les citoyens, qui se sont aussitôt dépêchés sur les lieux du sinistre pour circonscire les flammes et foyers de feux, a-t-on ajouté.

Le wali d'Illizi, Moulati Atallah, s'est rendu dans la localité pour constater de visu les dégâts endurés par les fellahs, avant de donner des instructions pour recenser et prendre en charge les pertes et dégâts. Les services de la wilaya ont procé-

dé, pour venir en aide aux citoyens de la région, à la distribution des denrées alimentaires et des articles de literie, a-t-on signalé.

Cet espace oasien d'Aharhar devient, en cette période estivale, une destination privilégiée de visiteurs et familles venus de la ville d'Illizi et ses régions en quête de fraîcheur et de détente et pour prendre part à la campagne saisonnière locale «Amaris» de cueillette des fruits.



## TÉBESSA

## Les habitants de la bande frontalière d'Algérie en Tunisie répondent à l'ambassadeur

Dans un communiqué signé par les habitants de la bande frontalière avec la Tunisie, les protestataires, qui ont pris part aux différents mouvements de protestation aux postes frontaliers de Betita et Ras El-Ayoum, ont tenu à répondre aux récentes déclarations d'Abdelkader Hadjar, ambassadeur d'Algérie en Tunisie. Ce dernier avait, en effet, affirmé que *“ce sont les contrebandiers qui sont derrière le mouvement de protestation contre la taxe de 30 DT imposée aux ressortissants algériens désirant se rendre en Tunisie”*. Ces déclarations, bien évidemment, ne sont pas passées inaperçues chez les habitants de la wilaya de Tébessa, notamment ceux qui ont participé à la fermeture des postes frontaliers et qui estiment que *“les propos de l'ambassadeur sont provocateurs et inacceptables, surtout venant d'un haut responsable et représentant de l'État à l'étranger”*. Aussi, les citoyens de Tébessa demandent à l'ambassadeur de *“vérifier ses sources car les protestataires qui ont participé au mouvement sont issus de la société civile représentant toutes les catégories*

*comme les universitaires, des cadres, des moudjahidine, des enseignants, des chômeurs et des commerçants”*. Par ailleurs, on peut lire également dans le communiqué une série de revendications comme la disponibilité de l'assurance intermaghrébine aux postes frontaliers pour éviter aux voyageurs algériens de la payer en dinar tunisien. Les rédacteurs du communiqué réclament également la révision du montant de l'allocation voyage (115 euros), un montant qui ne couvre même pas une nuitée dans un hôtel, ainsi que l'augmentation du nombre de postes frontaliers pour faciliter le transit des voyageurs algériens surtout en période de vacances et estivale et éviter ainsi les longues files d'attente. Sur un autre plan, les citoyens de Tébessa demandent la concrétisation des projets mixtes entre les deux pays pour dynamiser ces régions abandonnées, et enfin que la société civile des bandes frontalières soit consultée pour tout projet concernant le développement de ces zones pour absorber le chômage.

RACHID G.



Siège Social

24, boulevard Victor Hugo 16100 Alger Centre , Algérie

Tel :021-74-35-31- 021-74-33 -28

Fax :021 74 50 21

Email :[cnma@cnma.dz](mailto:cnma@cnma.dz)